

ANTOINE NASRI MESSARRA
Membre du Conseil constitutionnel
Professeur
Titulaire de la Chaire Unesco
d'étude comparée des religions
de la médiation et du dialogue
Université Saint-Joseph

56 rue Abd el-Wahab el-Inglizi-Sodeco
Rés. Messarra
B.P. 16-5738
Achrafieh
BEYROUTH – LIBAN 1100 - 2070
Tel & Fax: (+ 961-1) 325 450
(+ 961-1) 219 613/4
Portable : (+ 961-3) 369 570
antoine@messarra.com
antoine.messarra.com
ccliban.org
lfpcp.org
chaire-unesco.usj.edu.lb/dialogue
M409/17b-2 res-fr

Université Saint-Joseph
40^e anniversaire l'IEIC
« Mission actualisée de l'Institut d'études islamo-
chrétiennes »
Campus du Sport et de l'Innovation (CIS)
Amphithéâtre François Bassil
Vend. 10/11/2017, 17h à 20h

Après la Déclaration d'Al-Azhar et celles de Beyrouth : Quel programme pour demain ?

Par

*Antoine Messarra**

Résumé**

Quel est le programme opérationnel à la suite de déclarations récentes, émanant d'instances religieuses, universitaires et culturelles arabes, à propos des libertés religieuses, la citoyenneté, le vivre ensemble, l'unité plurielle et la sauvegarde du tissu pluraliste arabe ?

Les quatre déclarations récentes les plus pertinentes à la suite de conférences et de rencontres sont :

la Déclaration d'Al-Azhar sur « la citoyenneté et le vivre ensemble » du 1/3/2017,

la Déclaration de Beyrouth à la suite du Congrès de Notre-Dame University sous le patronage du Patriarche Cardinal Béchara al-Rai du 1/7/2017,

la Déclaration de Beyrouth sur les libertés religieuses de l'Association islamique de bienfaisance des Makassed à Beyrouth du 20/6/2015,

la conférence de l'Université américaine du Caire en coopération avec Ibn Khaldoun Center for Development Studies des 23-24/4/2017.

A la suite de la Conférence d'Al-Azhar, un comité libanais de suivi a été formé à l'initiative du président Fouad Siniora en vue de la mise en œuvre de ces déclarations.

L'Institut d'études islamo-chrétiennes, dont nous célébrons aujourd'hui le 40^e anniversaire, à l'Université Saint-Joseph, avait antérieurement publié, en six volumes, la somme des déclarations durant plus d'un demi siècle (1954-2012)

* Membre du Conseil constitutionnel.

Titulaire de la Chaire Unesco d'étude comparée des religions, de la médiation et du dialogue, Université Saint-Joseph.

** Pour les détails, cf. le texte original en langue arabe, 28 p.

sous la direction du P. Augustin Dupré Latour, du Dr. Hisham Hashabé et de Juliette Haddad.

Ces documents préludent à l'organisation de notre rencontre aujourd'hui le 10/11/2017, à l'Université Saint-Joseph à l'occasion du 40^e anniversaire de l'Institut d'études islamo-chrétiennes et dans le cadre du programme de la Chaire Unesco d'étude comparée des religions, de la médiation et du dialogue à l'USJ pour les années 2015-2019.

Une rencontre avait été organisée à l'Hôtel Monroe, les 19-20/9/2017, sur le thème : « Le soutien à l'unité plurielle dans les sociétés arabes », à l'initiative de Ibn Khaldun Center for Development Studies et la participation du Comité libanais de suivi, et la coordination de la Chaire Unesco à l'USJ et de la Fondation libanaise pour la paix civile permanente. Cette dernière rencontre s'est caractérisée par son objectif de produire un programme d'action ou, mieux, un *mode d'emploi* des documents fondamentaux précités.

Tous ces documents déterminent les principes et finalités, ce qui est fort nécessaire. Il fallait un mode d'emploi ou, mieux, selon l'expression de Denis de Rougemont : *Penser avec les mains* (1935), mode d'emploi de la part d'institutions religieuses, universitaires et éducatives et d'acteurs sociaux.

Il faudra distinguer en ce qui concerne la gestion démocratique du pluralisme entre quatre niveaux, dans la pensée et l'action, les niveaux *institutionnel, juridique, culturel, et politique*.

La Déclaration d'Al-Azhar du 1/3/2017, proclamée personnellement par l'Imam d'Al-Azhar à la clôture de la Conférence des 28/2-1/3/2017, et les autres Déclarations, constituent un tremplin dans le cadre des universités, centres de recherche, institutions religieuses, civiles, culturelles, éducatives, et plus généralement les relations islamo-chrétiennes dans des domaines fondamentaux.

A. Au niveau institutionnel

1. *Intégrer ces documents au cœur des institutions* : Il s'agit d'introduire ces documents, émanant pour la plupart d'institutions religieuses, dans la praxis de ces institutions. Les institutions religieuses, gérées par des personnes, pourraient dévier de leurs sources spirituelles. Elles ont un besoin permanent de se ressourcer. Ce qu'a écrit Mgr Georges Khodr sous le titre : « Critique de l'institution religieuse » (*an-Nahar*, 21/11/2003) témoigne d'une foi profonde et d'un grand courage.

B. Au niveau juridique

2. *Révision des systèmes juridiques dans les sociétés arabes* : Dans quelle mesure ces systèmes, surtout dans les constitutions, les législations sur les libertés religieuses, les droits fondamentaux, et surtout les droits de participation et de non discrimination sont-ils compatibles avec les normes universelles de la démocratie, des droits de l'homme et les jurisprudences constitutionnelles comparées, surtout en ce qui concerne le statut personnel, les libertés religieuses, l'égalité et la participation dans la vie publique ?

Il s'agit dans cette perspectives d'approfondir le distinction entre les *ibādāt* (spiritualité) et les *mu'âmâlāt* (organisation de la société). Comment expliciter cette distinction en vue d'une adaptation aux mutations et sans violation des finalités (*maqâsid*) de la sharia, mais en conformité avec ces finalités, sinon comment régler des litiges en ce qui concerne les droits de la famille, de la

femme, de l'égalité, du droit successoral et autres problèmes de la vie courante... Une telle approche correspond parfaitement à l'exigence du *tafakkur* qui figure plusieurs fois dans le Coran (« repenser, reprendre sa pensée », suivant les termes de Paul Valéry) ?

3. *L'émergence du principe de légalité dans l'islam et dans l'histoire du monde arabe* : Cette émergence, phénomène anthropologique naturel et universel, a souvent été occultée. Il en découle des confusions, même chez des spécialistes et dans des travaux académiques, entre *sharia* et *tashri'* (prescription religieuse et législation). La loi en tant que texte exécutif, positif et impératif, est une production exclusivement humaine, dont les sources certes sont religieuses, philosophiques, idéologiques... L'approche historique et pragmatique en vue de l'acculturation du droit, débouche sur des conséquences profondes pour l'écriture de l'histoire du monde arabe, la socialisation du droit et l'éducation à la citoyenneté.

4. *Le patrimoine musulman et arabe de gestion du pluralisme religieux et culturel* : Ce patrimoine, non enseigné dans les universités, dénigré par une idéologie aliénée et aliénante du nation-building, fourré par des intellectuels et académiques hantés par un complexe d'infériorité dans les slogans du confessionnalisme, communautarisme, sectarisme... est en déphasage avec les exigences variées et multiples de gestion du pluralisme religieux et culturel dans le monde d'aujourd'hui.

C. Au niveau culturel

5. *La hiérarchie des valeurs en islam* : On ne peut continuer à étaler en vrac des valeurs par-ci et par-là dans l'islam et à produire, avec souvent de bonnes intentions, des manuels de pédagogie interculturelle pour la connaissance mutuelle, sans vivre et approfondir le problème central de la hiérarchie des valeurs en islam.

A quoi sert-il si des époux ont cent valeurs communes, mais l'épouse pardonne alors que l'époux est rancunier ! Au sommet de la hiérarchie des valeurs en islam, c'est la *rahma* (miséricorde). En effet, la justice (*'adl*) sans miséricorde frôle l'injustice (*summum jus, summa injuria*, suivant l'adage romain). La tolérance (*musâmaha*) sans miséricorde devient complaisance et politesse sociale. La piété, (*taqwa*), c'est pour solliciter la miséricorde. La liberté (*hurriya*) peut dévier de sa finalité et retrouve sa rectitude dans la miséricorde. Amour chrétien et miséricorde musulmane sont les deux expressions d'une même valeur transcendante.

6. *Repenser le contenu de l'enseignement religieux dans tous les pays arabes* : Cet enseignement propage souvent un dogmatisme clos aux dépens de la spiritualité profonde dans des écoles musulmanes et chrétiennes, ce qui rebute les jeunes ou mobilise ceux parmi eux les moins aptes à l'esprit critique.

7. *Les programmes de théologie et du fikh* : Il ressort de nombre de travaux dans plusieurs pays arabes que ces programmes doivent désormais déborder la pure scolastique, devenir pluridisciplinaires et porter un regard éclairé, celui de la foi, par rapport aux problèmes de notre temps.

Des *Khotbas* du vendredi sont-ils des moments de prière ou, comme il se pratique des fois, des réprimandes, des cris et vociférations ? D'ailleurs le Pape

François insiste à plusieurs reprises, en ce qui concerne les chrétiens, sur la modestie dans les prêches et le discours religieux.

8. *Clarifier la terminologie* : La crise du discours fait perdre la boussole, et est source de malentendu.

9. *La convivialité concrète* : Tous les programmes qui favorisent la rencontre, l'échange et les espaces de rencontres consolident l'unité plurielle.

10. *La fécondation éducative* : Toute politique publique sans exception n'a pas de chance de durabilité à défaut de fécondation éducative.

11. *La citoyenneté pragmatique et composée* : La citoyenneté est souvent brandie comme un slogan, alors qu'il s'agit de réfléchir ses composantes dans une société plurielle.

12. *Des programmes contre la violence* : Il y a dans les sociétés arabes, des sources de violence plus abondantes que les puits de pétrole. Les programmes scolaires de Littérature, de Philosophie et d'Histoire, tels qu'enseignés dans les écoles et universités, exigent une relecture en vue d'en dégager les valeurs humaines, à l'encontre de la propension aux genres littéraires du *Hijâ'* et du *madh*.

13. *Quelle scientificité aujourd'hui ?* On confond souvent entre la foi et l'accaparement de la vérité. Qu'on pratique la modestie scientifique. Cela doit englober tout enseignement, les sciences de la nature et les sciences humaines.

14. *Les droits de la femme* : Toute évolution en ce qui le concerne les droits de la femme aura des répercussions positives, sur la famille, l'éducation, la vie publique et la paix sociale.

15. *Qu'est-ce que la foi ? Qu'est-ce que la religion ?* Les religions institutionnelles sont humaines et nécessaires pour la transmission du message, mais elles pourraient dévier à défaut d'un ressourcement permanent. La foi cherche à répondre au questionnement humain, qui n'a ni temps ni lieu, à propos du sens de l'univers, la vie, la souffrance, la mort, l'amour... Les réponses à ce questionnement se rencontrent en profondeur. « Tout ce qui s'élève converge », dit Pierre Teilhard de Chardin.

16. *L'information* : L'information sur les problèmes religieux et ceux qui se rattachent à la religion exige une remise en question critique et éthique.

D. Au niveau politique

17. *Promouvoir un discours nouveau porteur en lui-même de nouveauté et d'authenticité* : Il s'agit de mettre fin au discours réactif qui, même s'il est fortement argumenté, contribue à la diffusion du discours idéologique en vogue sur le marché de l'ignorance et de l'extrémisme. Une telle perspective s'adresse surtout à des académiques, des intellectuels, des chercheurs et des journalistes qui, quand ils sont démunis d'idées neuves et profondes, ruminent, brodent et réagissent sur ce que d'autres disent.

Etat « islamique », trois D de l'islam (*Dîn, dunia, dawla*, religion, vie temporelle, Etat), confessionnalisme, communautarisme, sectarianisme..., ces

slogans propagés dans des mémoires, des thèses et des colloques, sont aussi tapageurs que vides, c'est fini !

m

18. *Chacun est responsable de son image* : L'islamophobie, l'image négative de l'islam, l'accusation d'autrui de propager une idéologie et image négative de l'islam dans le monde, c'est encore fini ! Rejeter la responsabilité sur l'autre constitue une dérobade. Corriger chez les autres une image altérée, produire des livres et des manuels en vue d'une meilleure communication..., cela ne sert qu'à se dé-responsabiliser. Toute personne est responsable de son image. Frédéric Nietzsche disait à propos des chrétiens : « Pour croire en leur Sauveur, il faut qu'ils aient l'air sauvé. »

19. *Qui sont les munâfiqûn (hypocrites, imposteurs) ?* Le terme figure près de vingt fois dans le Coran, sans que des exégètes aient largement approfondi qui sont les imposteurs, tout comme nombre de pharisiens et docteurs de la loi dans l'Évangile. Aujourd'hui, avec le recul des grandes idéologies d'autrefois, les imposteurs et marchands du temple ont envahi et envahissent tous les temples dans une politologie de la religion qui n'a rien à voir avec la religion et la foi.

20. *Des médias responsables* : On peut affirmer sans exagération que la propagation de courants de fanatisme et de barbarie est aussi l'œuvre d'un académisme aveugle qui n'aborde que des problèmes sensationnels en vogue sur le marché, et aussi de médias à l'affût des scandales et dérapages au lieu de favoriser la capacitation (*empowerment*) en informant aussi sur des exemples normatifs.

En application de ces vingt perspectives d'action, un Observatoire de la Déclaration d'Al-Azhar du 1 mars 2017 et des Déclarations de Beyrouth pourrait être créé en vue de l'organisation de rencontres périodiques qui se proposent, non seulement l'analyse et l'explication de la Déclaration, mais l'inventaire périodique des *actions concrètes et normatives*, même si elles sont apparemment modestes, en vue d'un changement en profondeur dans les *mentalités, les politiques de gestion du pluralisme religieux et culturel* et les *comportements*.

En outre l'Université Saint-Joseph et la Fondation Hani Fahs ont créé un prix annuel Hani Fahs pour la paix et le pluralisme décerné la première fois à Samir Frangié et qui sera octroyé en 2017 à l'Université Koufa, Najaf, en Irak.